

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du jeudi 23 mai 2024

Présents : 13

Votants : 14

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 23 mai, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : jeudi 16 mai 2024

**Présents** : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M René VALLIER, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEU, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER, M Hervé PERRONNET.

**Absents excusés** : M Didier REYMONDON donne pouvoir à M Nicolas BERGER

**Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT)** : Mme Stéphanie CHAMBE

**Quorum** : 8

**Ordre du jour** :

Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 avril 2024

**Délibération** : décision modificative n°1 au budget communal

- Comptes rendus des commissions intercommunales
- Questions diverses.

→ **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 18 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

→ **Délibération**

**Délibération : Décision modificative n°1 au budget communal**

Vu la remarque du comptable public nous informant que l'article 022 n'existe pas en instruction budgétaire et comptable M57,

M le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes au budget communal de l'exercice 2024 :

CHAPITRE	SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
012	Article 6216/Personnel affecté par le GFP de rattachement		3310.65 €
022	Article 022/Dépenses imprévues fonctionnement		- 3310.65 €
	<b>TOTAUX</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de modifier les lignes budgétaires.

**Approuvé à l'unanimité**

**Délibération : modification de demande de subvention – produit des amendes de police**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 18 avril 2024, le Conseil Municipal a sollicité une subvention au titre des amendes de police pour la sécurisation des abords de l'école suite à un devis prévisionnel de 7400€HT.

Il informe les membres du Conseil Municipal que depuis cette date, le devis a été revu et s'élève désormais à 9479.47€HT.

La demande de subvention n'ayant pas encore été déposée sur le portail du Conseil Départemental, il propose de modifier le montant de la demande de subvention.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les travaux de la sécurisation des abords de l'école pour un montant de 9479.47€H,

**Approuvé à l'unanimité**

- **Point MAM (Maison des Assistantes Maternelles)** :

Le bâtiment est monté, les tuiles sont posées.

Pour l'aménagement intérieur, un marché public a été lancé concernant 7 lots.

La mise en ligne a été faite début mai sur la plateforme dédiée avec la fin des retours des entreprises au 21 mai.

Monsieur le Maire propose d'allonger ce délai au vendredi 24 mai à midi, car il y a peu de retours.

Affichée et publiée le

Il est prévu une réunion 'commission bâtiment' le 4 juin à 18h avec l'économiste.  
Au prochain conseil municipal, il faudra choisir les prestataires.  
Le délai estimé pour les travaux intérieurs est de 4 mois.  
Trois assistantes maternelles sont partenaires et ont déjà 9 enfants inscrits sur 12 possibles.  
Il restera l'aménagement des espaces verts et la pose du grillage.

- La poche à eau :  
Elle se remplit lentement malgré la pluie. Il semblerait que le drain du stade ne fonctionne pas.  
La pompe est posée, il reste à brancher l'électricité pour le local.
  - Les ordures ménagères :  
La CCMDL a revu son plan de collecte et a acté l'arrêt du ramassage au porte à porte.  
Des courriers ont été distribués pour l'expliquer et indiquer l'emplacement des points d'apports volontaires pour les sacs noirs et jaunes.
  - Les ombrières :  
Monsieur le Maire fait un retour sur la réunion avec le SYDER et présente le power point :  
Description du site, la circulation des véhicules, le raccordement électrique du site, les autorisations d'urbanisme, la description du projet, l'auto-consommation individuelle, collective, l'implantation et les différents scénarii à étudier pour ombrager le parking.  
Monsieur le Maire rappelle l'obligation d'ombrager les parkings dès qu'ils font plus de 1500m2 et qu'il existe des aides financières pour ce type de projet.  
Les échanges continuent avec le SYDER.
  - SCOT : Schéma de cohérence territoriale va entrer dans une phase de refonte.  
La CCMDL va organiser une conférence à destination des élus du territoire. Monsieur le Maire et Monsieur Luxembourgier sont volontaires pour y participer.
  - RASED : Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté.  
La commune participe au financement à hauteur de 1€ par enfant scolarisé soit 42€.
  - Voirie :  
Mme Rageys rappelle les travaux prévus pour 2024 : Chavanne, la Mathevonnière pour un budget prévisionnel de 42457 €. Pour 2025, il faudra prévoir d'autres réfections : chemin des Giraudes, chemin de Saconay, chemin de Champy.
  - Don du sang : Mme RAGEYS indique qu'il y a eu 82 donateurs dont 6 nouveaux pour 70 dons.  
Une nouvelle journée de collecte est prévue le vendredi 2 août.
  - City stade : Mme VIRICEL fait part de l'avancement des travaux ; la plate-forme est validée.  
La structure et la pelouse synthétique seront posées après le 15 juin.
- Informations diverses :
- La courette, située devant Mosaik : les travaux sont prévus entre le 12 et le 17 juin.
  - Remplacement de la chaudière fuel de la mairie : enlèvement le 5 juin.
  - Cyclo des Monts : aura lieu le 15 juin ; repas à la Neylière et passage dans Pomeys, un stand de ravitaillement en eau est prévu vers Proxi.

---

La date du prochain Conseil municipal est le Jeudi 20 juin 2024.  
La séance est levée à 23h20.

Le Maire,  
Jean-Marc GOUTAGNY



La Secrétaire de séance,  
Stéphanie CHAMBE

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Stéphanie Chambe, the secretary of the meeting.

Affichée et publiée le